
Recensement en bref

Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021

Recensement de la population, 2021



Date de diffusion : le 9 novembre 2022



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 9 novembre 2022

N° 98-200-X au catalogue, numéro 2021009

ISBN 978-0-660-46019-2

Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021

Faits saillants

- Selon les données du Recensement de la population de 2021, le taux de pauvreté au Canada était de 8,1 % en 2020, en baisse par rapport à 14,5 % en 2015.
- Le taux de pauvreté a diminué parmi tous les groupes d'âge, mais surtout chez les enfants. En 2020, les taux de pauvreté des enfants âgés de 0 à 5 ans (9,1 %), des enfants âgés de 6 à 10 ans (8,5 %) et des jeunes âgés de 11 à 17 ans (7,9 %) étaient tous inférieurs à la moitié de leurs niveaux enregistrés en 2015.
- Les baisses du taux de pauvreté s'expliquent par l'augmentation des transferts gouvernementaux en 2020, dont l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) améliorée et les prestations temporaires liées à la pandémie.
- En 2020, le taux de pauvreté des familles monoparentales dirigées par une femme et avec un enfant âgé de 0 à 5 ans était de 31,3 %, soit le taux le plus élevé parmi tous les types de familles et plus de cinq fois plus élevé que celui des familles comptant un couple avec un enfant du même âge (6,0 %).
- De 2015 à 2020, le taux de pauvreté des familles monoparentales dirigées par une femme et avec un enfant âgé de 0 à 5 ans a diminué de plus de la moitié, passant de 62,7 % à 31,3 %.
- Il y avait peu de différence entre les taux de pauvreté des femmes cisgenres (7,9 %) et ceux des hommes cisgenres (8,2 %) en 2020. Toutefois, les hommes transgenres (12,9 %) et les femmes transgenres (12,0 %) étaient plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que leurs homologues cisgenres. Plus de 1 personne non binaire sur 5 (20,6 %) vivait dans la pauvreté, soit plus du double du taux national.
- Même si les niveaux de revenu étaient plus élevés dans les grandes régions urbaines, la pauvreté y était plus répandue, ce qui reflète un coût de la vie plus élevé. Parmi les grands centres urbains, le taux de pauvreté était le plus élevé à Vancouver (11,2 %), à Halifax (10,5 %) et à Toronto (10,0 %), et le plus faible à Québec (4,8 %), à Saguenay (5,3 %) et à Oshawa (5,3 %).
- Les données du recensement peuvent aider à faire la lumière sur les expériences de pauvreté de la population autochtone urbaine en croissance. À Winnipeg, soit le centre urbain où la population autochtone est la plus nombreuse au Canada, 23,2 % des membres des Premières Nations, 10,5 % des Métis et 14,4 % des Inuit vivaient dans la pauvreté en 2020. À titre de comparaison, en 2015, les proportions correspondantes étaient de 44,0 % pour les membres des Premières Nations, de 19,7 % pour les Métis et de 27,3 % pour les Inuit.
- Parmi les groupes racisés, 10,8 % des personnes sud-asiatiques, 15,3 % des personnes chinoises et 12,4 % des personnes noires vivaient dans la pauvreté en 2020. La prévalence de la pauvreté variait considérablement entre les groupes racisés¹ et les régions. Par exemple, le taux de pauvreté chez les personnes noires était de 15,8 % à Winnipeg et de 9,7 % à Montréal.
- De 2015 à 2020, des baisses notables des taux de pauvreté ont été enregistrées pour la plupart des groupes racisés dans la majorité des centres urbains. Toutefois, il y avait des différences considérables. Par exemple, le taux de pauvreté des personnes arabes à Regina en 2020 (16,3 %) était moins du tiers de son niveau enregistré en 2015 (57,1 %). En revanche, le taux de pauvreté des personnes latino-américaines à Winnipeg a peu varié de 2015 (17,5 %) à 2020 (15,9 %).
- Le taux de pauvreté des immigrants a diminué de plus de la moitié de 2015 à 2020, passant de 18,8 % à 9,1 %. Toutefois, la pauvreté était plus répandue chez les immigrants que dans la population née au Canada, en particulier chez les réfugiés et les immigrants récents (ceux qui sont arrivés au pays au cours des cinq années précédant l'année de recensement).

1. Dans les produits analytiques et de communication du Recensement de 2021, le terme « minorité visible » a été remplacé par les termes « population racisée » ou « groupes racisés », reflétant l'utilisation accrue de ces termes dans la sphère publique.

Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021

Introduction

La *Loi sur la réduction de la pauvreté* a été adoptée en juin 2019. Elle a fixé [des cibles de réduction de la pauvreté](#) au Canada et a établi la [mesure fondée sur un panier de consommation \(MPC\)](#) comme le Seuil officiel de la pauvreté au Canada. Les cibles s'harmonisent avec l'objectif de développement durable des Nations Unies qui vise à [éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde](#).

La MPC tient compte du revenu disponible et de la taille des familles canadiennes, ainsi que des différences de coûts des logements, des aliments, de l'habillement, des chaussures, des transports et d'autres dépenses pour 53 régions et collectivités de la MPC au Canada. Selon la MPC, une famille est considérée comme vivant dans la pauvreté si, compte tenu de sa taille et de sa région de résidence, elle n'a pas un revenu suffisant pour acheter des biens et des services qui représentent un niveau de vie de base modeste.

Selon les données d'enquête, le taux de pauvreté au Canada connaissait une tendance à la baisse avant la pandémie, passant d'un sommet de 14,5 % en 2015 à 10,3 % en 2019. Cette baisse s'explique par une combinaison de transferts gouvernementaux plus élevés, dont l'Allocation canadienne pour enfants (ACE), et de conditions du marché du travail généralement favorables. En 2019, le taux de chômage s'est établi à 5,7 %, son plus bas niveau jamais enregistré à l'époque.

Le 13 juillet 2022, Statistique Canada a diffusé [de nouvelles données sur le revenu tirées du Recensement de la population de 2021](#). Cette diffusion a mis en évidence la façon dont les prestations liées à la COVID-19 ont contribué à compenser la perte de revenu d'emploi au cours de la première année de la pandémie, ce qui a augmenté le revenu après impôt des ménages et réduit l'inégalité des revenus et la proportion de la population dans une situation de faible revenu. Les prestations liées à la COVID-19 comprenaient de nouveaux programmes temporaires et des suppléments uniques à plusieurs programmes existants. La plupart des principaux programmes de soutien au revenu liés à la COVID-19 avaient pris fin à l'automne 2021 : la Prestation canadienne d'urgence (PCU) a pris fin en septembre 2020 et la Prestation canadienne de la relance économique, en octobre 2021.

Malgré ces tendances, de nombreuses familles sont demeurées [plus exposées à la pauvreté](#). Les populations qui sont exposées à la pauvreté sont plus à risque de devoir faire face à des difficultés pendant les chocs économiques, comme pendant les périodes de réduction de l'activité économique ou d'accélération de l'inflation.

Les données sur le [Seuil officiel de la pauvreté au Canada](#) sont disponibles annuellement à partir de l'Enquête canadienne sur le revenu et peuvent être utilisées pour examiner les tendances agrégées pour le Canada, les provinces et certains groupes de population. Toutefois, le Recensement de la population est une source de données idéale pour examiner les tendances désagrégées en matière de pauvreté pour les plus petites régions géographiques et un large éventail de groupes de population, compte tenu de sa couverture exhaustive et de son grand échantillon.

Cet article de la série *Recensement en bref* porte sur les expériences de pauvreté au Canada en 2020, en se fondant sur les données du Recensement de la population de 2021. Les tendances selon le type de famille, le genre, l'âge, la géographie détaillée, l'identité autochtone, le groupe racisé et le statut d'immigrant sont présentées. Dans la mesure du possible, des comparaisons sont effectuées avec les données du Recensement de 2016.

Le taux de pauvreté diminue dans tous les groupes d'âge, surtout chez les enfants et les jeunes

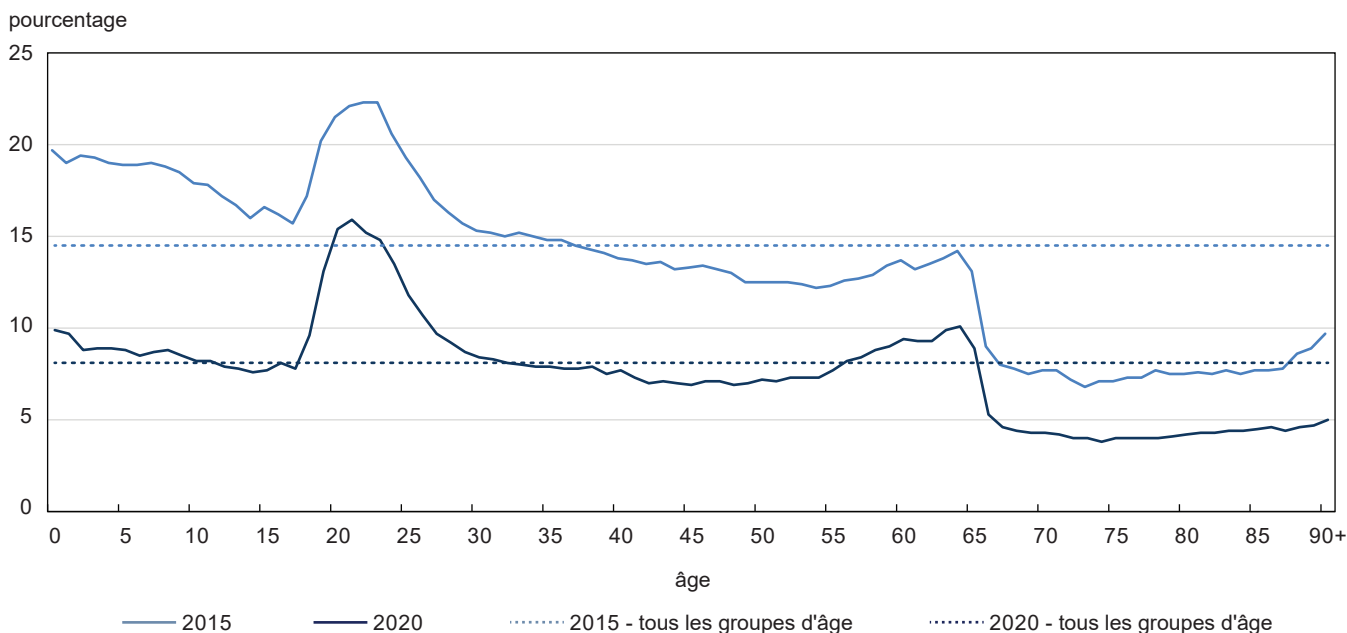
Selon les données du Recensement de la population de 2021, le taux de pauvreté au Canada était de 8,1 % en 2020, en baisse par rapport à 14,5 % en 2015. Le taux de pauvreté a diminué dans tous les groupes d'âge au cours de cette période, mais les baisses étaient plus importantes chez les enfants et les jeunes âgés de 17 ans et moins.

Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021

En 2020, les taux de pauvreté des enfants âgés de 0 à 5 ans (9,1 %), des enfants âgés de 6 à 10 ans (8,5 %) et des jeunes âgés de 11 à 17 ans (7,9 %) étaient tous inférieurs à la moitié de leurs niveaux enregistrés en 2015. Les paiements plus élevés de l'ACE destinés aux familles à faible et moyen revenu et le revenu provenant des prestations temporaires liées à la pandémie en 2020 ont tous deux contribué à réduire considérablement le taux de pauvreté chez les enfants au cours de la première année de la pandémie.

Graphique 1

Le taux de pauvreté a diminué pour tous les groupes d'âge, mais surtout chez les enfants



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021.

Le taux de pauvreté chez les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans était de 14,0 % en 2020, en baisse par rapport à cinq ans plus tôt (20,9 %). Toutefois, il était le plus élevé parmi tous les groupes d'âge, ce qui rend compte de la proportion record de jeunes adultes vivant seuls. Au cours des deux dernières décennies, [la proportion de jeunes adultes partageant leur maison avec au moins un parent ou vivant avec des colocataires ou seuls a augmenté de façon marquée](#), tandis que la proportion de personnes vivant avec leur conjoint, leur partenaire ou leur enfant a diminué.

Plus de la moitié (53,3 %) des jeunes adultes qui vivaient seuls ou avec d'autres personnes hors famille vivaient dans la pauvreté en 2020. En revanche, le taux de pauvreté des jeunes adultes vivant avec des membres de leur famille était de 5,6 %.

La pauvreté était également plus répandue chez les personnes approchant l'âge de la retraite (9,0 % chez les adultes âgés de 55 à 64 ans) que chez les adultes du principal groupe d'âge actif (7,9 % chez ceux âgés de 25 à 54 ans). De plus, en raison d'un système de sécurité sociale bien établi pour les personnes âgées au Canada, le taux de pauvreté des personnes âgées de 65 ans et plus (4,7 %) était inférieur à celui de tous les autres groupes d'âge.

En plus des régimes de pension privés et publics, les Canadiens âgés de 65 ans et plus à faible revenu sont admissibles au supplément de revenu garanti. Ces sources de revenus permettent à de nombreuses personnes âgées de maintenir un niveau de vie de base et de ne pas vivre dans la pauvreté.

Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021

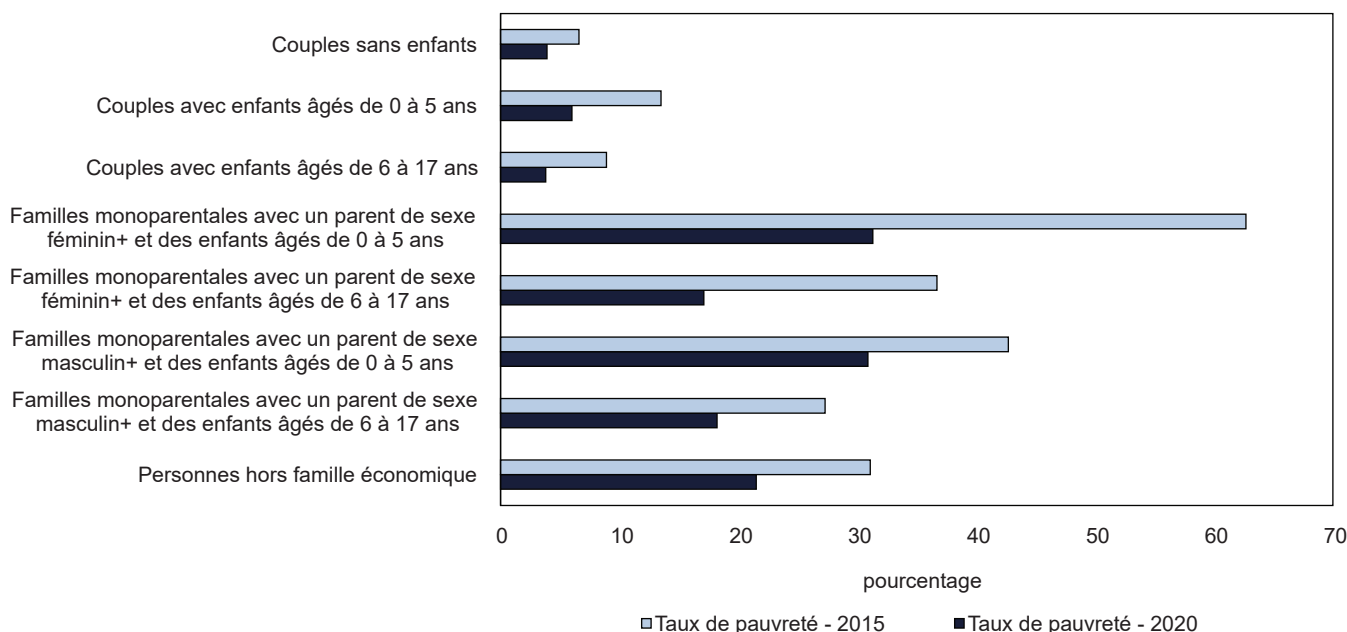
Les familles monoparentales ayant de jeunes enfants sont près de cinq fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les couples ayant des enfants du même âge

De 2015 à 2020, le taux de pauvreté a diminué pour les Canadiens vivant dans tous les types de familles, mais surtout pour ceux vivant dans des familles avec enfants. Chez les couples ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans, le taux de pauvreté a diminué, passant de 13,5 % en 2015 à 6,0 % en 2020, tandis que chez les couples dont le plus jeune enfant était âgé de 6 à 17 ans, le taux a diminué, passant de 8,9 % à 3,8 %. Dans chaque cas, le taux de pauvreté en 2020 était inférieur à la moitié de son niveau enregistré en 2015.

Ces baisses du taux de pauvreté étaient en grande partie attribuables à l'augmentation des transferts gouvernementaux en 2020, dont l'ACE améliorée et les prestations liées à la pandémie.

Graphique 2

De 2015 à 2020, le taux de pauvreté a diminué le plus pour les familles monoparentales ayant un parent de sexe féminin+ et de jeunes enfants



Notes :

Le genre

La variable « sexe » dans les années de recensement antérieures à 2021 et la variable sur le genre à deux catégories dans le Recensement de 2021 sont incluses ensemble dans [le tableau de données]. Bien que le sexe et le genre soient deux concepts différents, l'introduction du genre ne devrait pas avoir d'incidence importante sur l'analyse de données et la comparabilité historique, étant donné la petite taille des populations transgenre et non binaire. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les changements dans les concepts au fil du temps, veuillez consulter le *Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-500/014/98-500-x2021014-fra.cfm>.

Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe +.

Femmes+

Avant le Recensement de 2021, cette catégorie fait référence au sexe féminin. À compter de 2021, cette catégorie comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires.

Hommes+

Avant le Recensement de 2021, cette catégorie fait référence au sexe masculin. À compter de 2021, cette catégorie comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021.

Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021

Ces mêmes facteurs ont également contribué à réduire le taux de pauvreté des familles monoparentales. Par exemple, le taux de pauvreté des personnes vivant dans des familles monoparentales dirigées par une femme et avec un enfant âgé de 0 à 5 ans était de 31,3 % en 2020, en baisse par rapport à 62,7 % en 2015. Néanmoins, comme en 2015, les taux de pauvreté en 2020 des personnes vivant dans des familles monoparentales avec un enfant âgé de 0 à 5 ans étaient les plus élevés parmi tous les types de familles.

Les Canadiens vivant seuls étaient également beaucoup plus susceptibles de vivre dans la pauvreté. En 2020, plus de 1 Canadien sur 5 (21,5 %) ne vivant pas dans une famille économique était en situation de pauvreté, en baisse comparativement à 31,1 % en 2015. Les personnes ne vivant pas dans une famille économique sont celles qui vivent seules ou seulement avec des personnes non apparentées (comme des colocataires). Plus de 1 adulte canadien sur 7 (15,0 %) vivait seul en 2021 — la plus grande proportion jamais enregistrée — et les ménages comptant des colocataires [représentaient le type de ménage qui connaissait la plus forte croissance](#). Le coût de la vie des personnes vivant seules est généralement plus élevé que celui des personnes vivant dans des familles, où les ressources peuvent être regroupées et les coûts partagés.

Plus de 1 personne non binaire sur 5 vit dans la pauvreté

Une nouvelle question sur le genre a été ajoutée au Recensement de la population de 2021 pour aider à combler une lacune statistique sur la diversité de genre de la population et permettre à un plus grand nombre de personnes au Canada de se reconnaître dans le recensement.

Le 27 avril 2022, Statistique Canada a [publié les premiers résultats du recensement sur la diversité de genre au sein de la population canadienne](#). Selon les résultats, en 2021, près de 60 000 personnes au Canada âgées de 15 ans et plus étaient transgenres et plus de 40 000 étaient non binaires. Comparativement aux personnes cisgenres, les personnes transgenres et les personnes non binaires étaient généralement plus jeunes.

La nouvelle question sur le genre peut aider à faire la lumière sur les expériences de pauvreté des femmes et des hommes cisgenres et transgenres, ainsi que des personnes non binaires.

Les personnes transgenres et non binaires étaient plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les personnes cisgenres. En 2020, le taux de pauvreté chez les femmes transgenres était de 12,0 %, tandis qu'il était de 12,9 % chez les hommes transgenres. Ces proportions sont considérablement plus élevées que celles des femmes cisgenres (7,9 %) et des hommes cisgenres (8,2 %). Toutefois, les personnes non binaires étaient les plus susceptibles de vivre dans la pauvreté; leur taux de pauvreté s'établissait à 20,6 %, ce qui représente plus du double du taux des femmes et des hommes cisgenres.

La structure par âge plus jeune des populations transgenres et non binaires peut expliquer en partie leur plus grande probabilité de vivre dans la pauvreté. D'autres facteurs peuvent aussi y contribuer. Par exemple, [dans une étude de Statistique Canada](#) menée au cours de la première année de la pandémie, les participants transgenres ou non binaires étaient beaucoup plus susceptibles que les autres participants de déclarer avoir été victimes de discrimination².

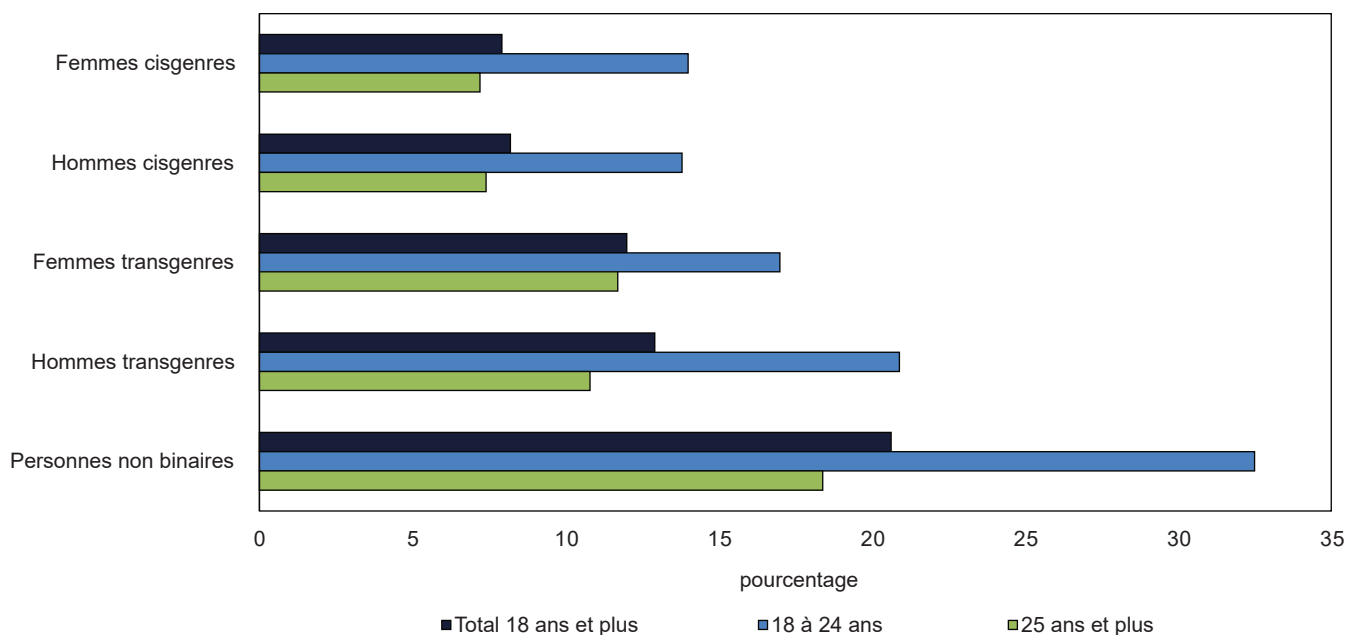
Les jeunes adultes sont généralement plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les adultes plus âgés. Ce résultat a également été observé parmi les personnes transgenres ou non binaires. Le taux de pauvreté des personnes transgenres âgées de 18 à 24 ans était de 19,3 %, comparativement à 11,3 % pour celles âgées de 25 ans et plus. De même, 32,5 % des personnes non binaires âgées de 18 à 24 ans vivaient dans la pauvreté en 2020, comparativement à 18,4 % de celles âgées de 25 ans et plus.

2. Plus précisément, l'étude a révélé que les participants de diverses identités de genre, définis comme les personnes qui n'ont pas déclaré être exclusivement de sexe féminin ou masculin, étaient près de trois fois plus susceptibles que les hommes de déclarer avoir été victimes de discrimination pendant la pandémie.

Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021

Graphique 3

Les personnes non binaires et transgenres étaient plus susceptibles de vivre dans la pauvreté



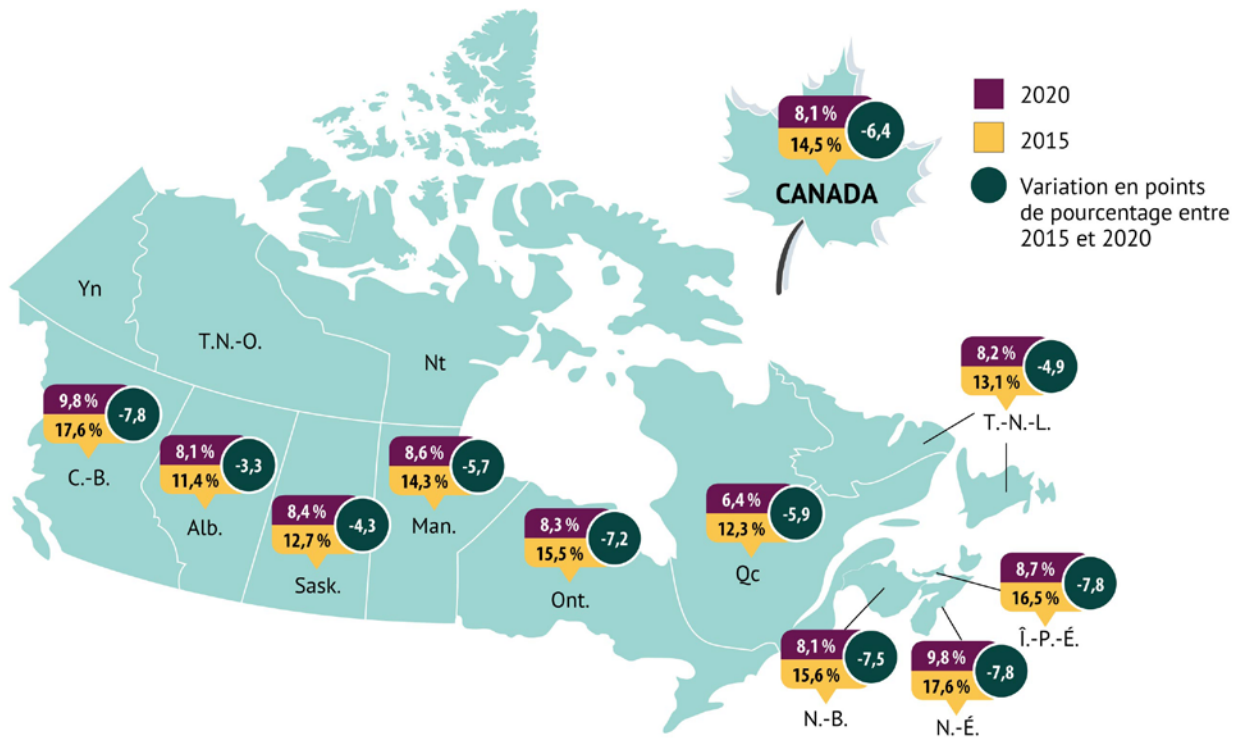
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

La pauvreté est moins répandue au Québec, ce qui reflète un coût de la vie plus faible

De 2015 à 2020, le taux de pauvreté a diminué dans toutes les provinces. Comme en 2015, le taux de pauvreté au Québec (6,4 %) en 2020 était considérablement plus faible que dans les autres provinces. En effet, en 2020, le Québec était la seule province où le taux était inférieur à la moyenne nationale, qui était de 8,1 %. Au Québec, le coût du maintien d'un niveau de vie de base modeste [était inférieur](#) à celui des autres régions du pays. Par exemple, le programme de garderies subventionnées au Québec réduit les frais de garde et facilite la participation des femmes au marché du travail.

La Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique (9,8 % chacune) affichaient les taux de pauvreté les plus élevés parmi les provinces, tandis que les taux des autres provinces étaient plus proches de la moyenne nationale (8,1 %). En Ontario, le taux de pauvreté en 2020 était de 8,3 %, en baisse par rapport à 15,5 % en 2015.

Figure 1
Taux de pauvreté au Canada et dans les provinces, 2015 et 2020



Note : Le taux de pauvreté est calculé à l'aide de la mesure fondée sur un panier de consommation—seuil officiel de la pauvreté au Canada—de 2018, selon laquelle une famille vit dans la pauvreté si son revenu n'est pas suffisant pour faire l'achat d'un panier de biens et de services précis dans sa collectivité afin d'atteindre un niveau de vie modeste et de base.

Sources : Recensement de la population, 2016 et 2021 (3901).

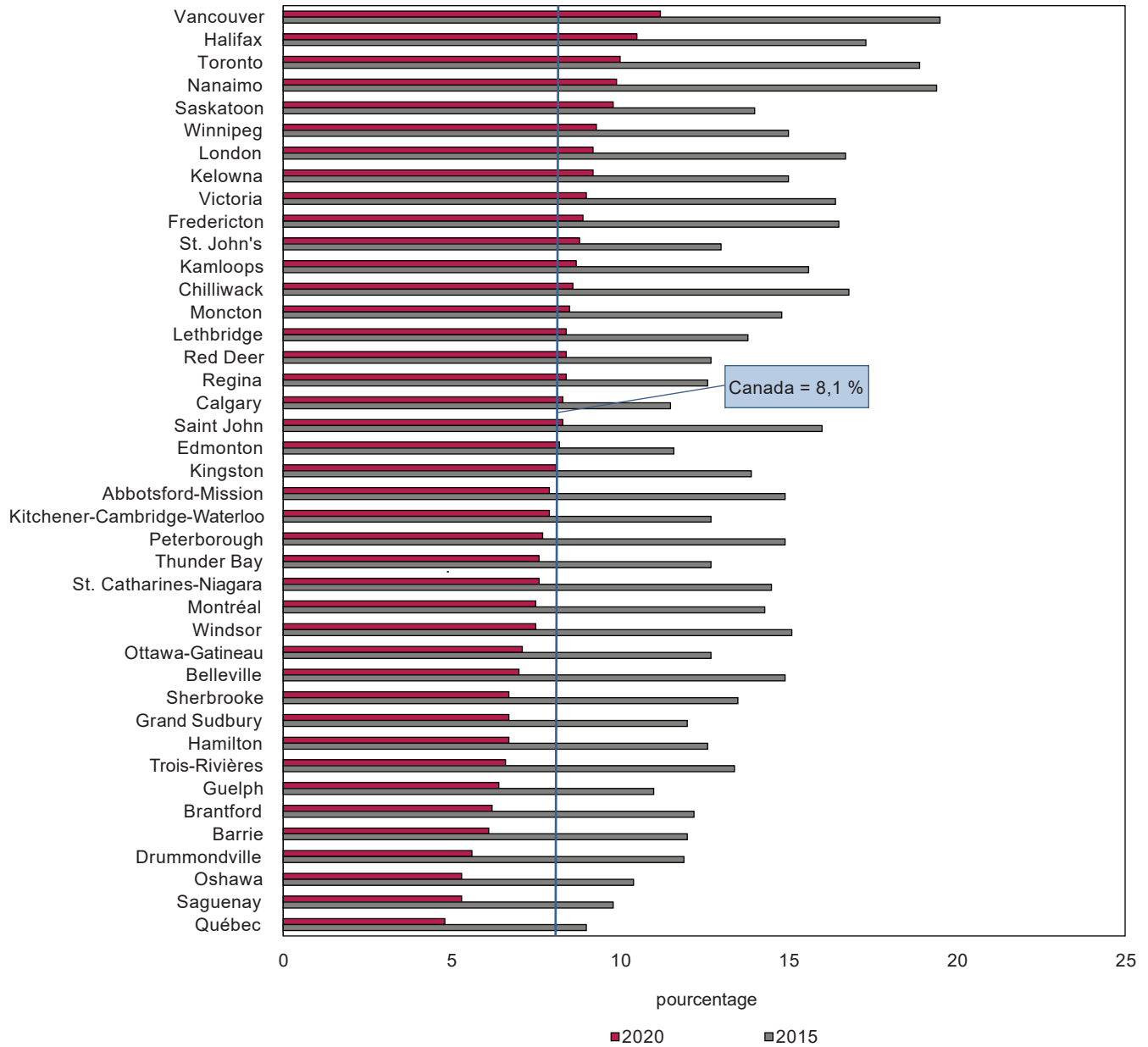
Le taux de pauvreté diminue dans les centres urbains du Canada, mais demeure plus élevé dans les grands centres urbains, surtout dans les centres-villes

Même s'ils avaient des niveaux de revenu plus élevés, les résidents des grandes régions urbaines étaient plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les résidents des plus petits centres de population. Cela reflète un coût de la vie beaucoup plus élevé dans les grandes régions urbaines, en particulier pour ce qui est des frais de logement. Cela dit, le taux de pauvreté dans les régions urbaines de toutes les tailles et dans les régions rurales a diminué de 2015 à 2020.

Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021

Graphique 4

Le taux de pauvreté diminue dans toutes les régions métropolitaines de recensement entre 2015 et 2020, mais demeure le plus élevé à Vancouver et le moins élevé à Québec



Note : Une ligne verticale à 8,1 montre le taux de pauvreté au Canada en 2020.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021.

Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021

Parmi les grands centres urbains (comptant 100 000 habitants ou plus, appelés régions métropolitaines de recensement [RMR]³), le taux de pauvreté en 2020 était le plus élevé à Vancouver (11,2 %), à Halifax (10,5 %) et à Toronto (10,0 %). En revanche, la pauvreté était environ deux fois moins répandue à Québec (4,8 %), à Saguenay (5,3 %) et à Oshawa (5,3 %).

Parmi les plus petits centres urbains (comptant de 10 000 à 99 999 habitants, appelés agglomérations de recensement [AR]), le taux de pauvreté était le plus élevé à Elliot Lake (10,8 %), à Wetaskiwin (10,6 %) et à Charlottetown (9,9 %) et le plus faible à Petawawa (2,5 %), à Centre Wellington (3,4 %) et à Sainte-Marie (3,6 %). Dans les régions rurales du Canada, le taux de pauvreté est passé de 10,1 % en 2015 à 5,6 % en 2020.

Dans les grands centres urbains, la pauvreté est souvent concentrée dans des quartiers particuliers, où les populations les plus vulnérables sont plus susceptibles de vivre, comme les groupes racisés, les immigrants récents, les étudiants, les jeunes adultes et les personnes vivant seules ou avec des colocataires. Par exemple, dans les centres-villes du Canada, le taux de pauvreté en 2020 était de 18,6 %, soit plus du double du taux global observé dans l'ensemble des grandes régions urbaines (9,2 %).

Le taux de pauvreté chez les Autochtones a diminué de 2015 à 2020, mais les Autochtones sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté

La pandémie de COVID-19 et les confirmations de tombes anonymes sur des sites d'anciens pensionnats ont ramené l'attention sur les iniquités socioéconomiques persistantes et de longue date entre les Autochtones et les non-Autochtones. Ces iniquités comprennent une prévalence plus élevée de la pauvreté chez les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit, perpétuée par les politiques et les pratiques coloniales, dont les obstacles aux possibilités en matière d'éducation et d'économie.

À l'heure actuelle, la MPC n'est pas disponible pour les réserves et les trois territoires⁴. Toutefois, les données du recensement et la MPC peuvent être utilisées pour faire la lumière sur les expériences de pauvreté vécues par les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuit dans les provinces, y compris la population autochtone croissante [vivant dans les régions urbaines](#) du pays.

Dans les provinces, le taux de pauvreté des Autochtones (à l'exclusion des membres des Premières Nations vivant dans les réserves) a diminué, passant de 23,8 % en 2015 à 11,8 % en 2020. Plus précisément, le taux était de 14,1 % pour les membres des Premières Nations vivant hors réserve, de 9,2 % pour les Métis et de 10,2 % pour les Inuit dans les provinces. Le taux correspondant pour la population non autochtone dans les provinces en 2020 était de 7,9 %.

À l'instar de la tendance générale en matière de pauvreté au Canada au cours de cette période, la diminution a été principalement attribuable à l'augmentation des transferts gouvernementaux et des prestations temporaires liées à la pandémie. Par conséquent, l'écart de pauvreté entre les Autochtones et les non-Autochtones a peu varié de 2015 à 2020.

En 2021, [les cinq centres urbains comptant les plus grandes populations autochtones étaient Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Calgary et Ottawa–Gatineau](#).

3. Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population. Une RMR doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants. De plus amples renseignements se trouvent dans le [Dictionnaire du recensement](#).

4. Les méthodologies et les seuils de la MPC propres aux territoires devraient être terminés au début de 2023. Pour obtenir plus de détails, consultez le rapport intitulé « [Développement d'une mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation nordique pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest](#) ».

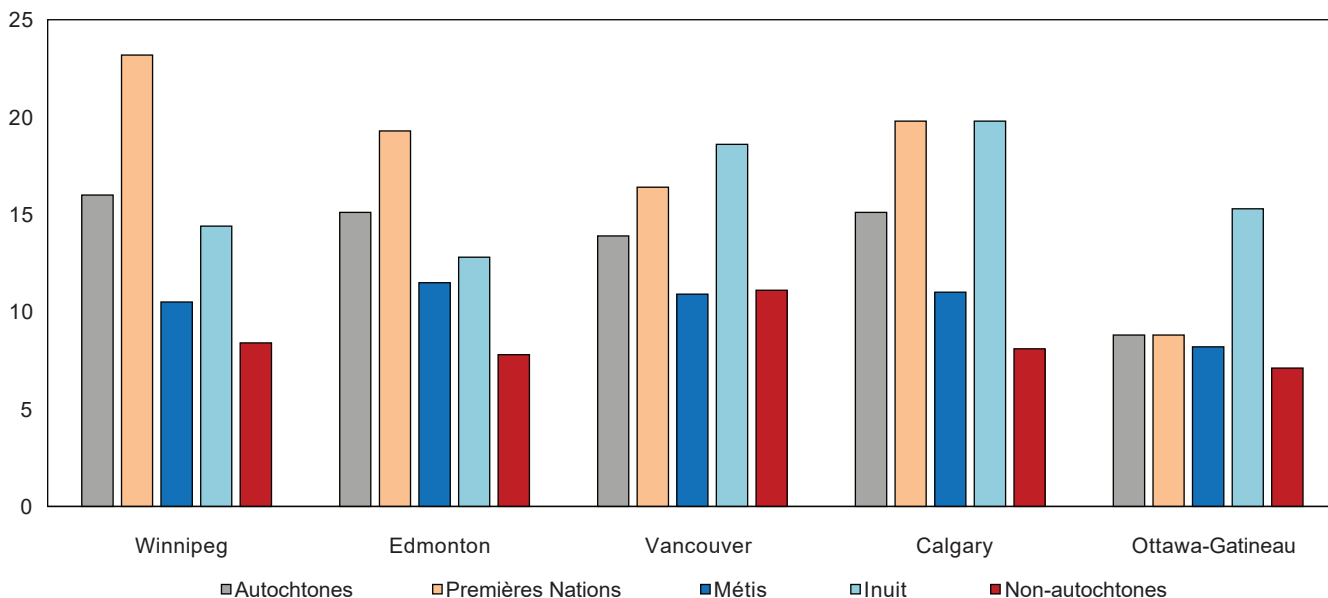
Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021

À Winnipeg, 16,0 % des 102 080 Autochtones dénombrés dans le cadre du recensement vivaient dans la pauvreté en 2020⁵. Cela représente près de deux fois le taux des non-Autochtones (8,4 %) et il s'agit du taux le plus élevé de ces cinq centres urbains. En 2020, 23,2 % des membres des Premières Nations, 10,5 % des Métis et 14,4 % des Inuit vivaient dans la pauvreté à Winnipeg. À titre de comparaison, 44,0 % des membres des Premières Nations, 19,7 % des Métis et 27,3 % des Inuit vivaient dans la pauvreté à Winnipeg en 2015.

Graphique 5

Les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit vivant dans les grands centres urbains demeurent plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les populations non-autochtones

pourcentage



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Le taux de pauvreté parmi les 46 545 Autochtones dénombrés à Ottawa–Gatineau était de 8,8 % en 2020, soit le taux le plus faible des cinq RMR comptant les plus grandes populations autochtones comme cinq ans plus tôt (18,8 %). L'écart entre les taux de pauvreté des Autochtones (8,8 %) et des non-Autochtones (7,1 %) était également plus faible à Ottawa–Gatineau que dans les autres RMR. En 2020, 8,8 % des membres des Premières Nations, 8,2 % des Métis et 15,3 % des Inuit d'Ottawa–Gatineau vivaient dans la pauvreté.

5. Il est important de noter que ces statistiques sont fondées sur la population vivant dans des logements privés et sur le concept de lieu habituel de résidence. Les statistiques sur la pauvreté fondées sur les données du recensement peuvent minimiser la situation de la pauvreté chez les Autochtones vivant dans les centres urbains pour un certain nombre de raisons. Tout d'abord, les statistiques pour les régions urbaines ne tiennent pas compte des personnes qui vivent temporairement dans une région urbaine et qui, par conséquent, peuvent avoir été dénombrées dans une autre collectivité du recensement. De plus, les statistiques sur la pauvreté ne comprennent pas la population en situation d'itinérance ou vivant dans des logements collectifs qui peuvent être plus susceptibles de vivre dans la pauvreté. Enfin, même si ces statistiques font partie des sources de données les plus complètes au Canada, il y a un sous-dénombrement de certaines populations dans le cadre du recensement, qui sont peut-être plus susceptibles de vivre dans la pauvreté. L'ampleur de ce sous-dénombrement est évaluée après chaque cycle de recensement et sera disponible en 2023.

Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021

Le taux de pauvreté parmi les groupes racisés varie considérablement à l'étendue du Canada

En 2021, [1 personne sur 4 faisait partie d'un groupe racisé au Canada](#). Les trois plus grands groupes racisés au Canada étaient les personnes sud-asiatiques (2,6 millions de personnes), les personnes chinoises (1,7 million de personnes) et les personnes noires (1,5 million de personnes). Ensemble, ces trois groupes représentaient plus de 16,1 % de la population totale du Canada.

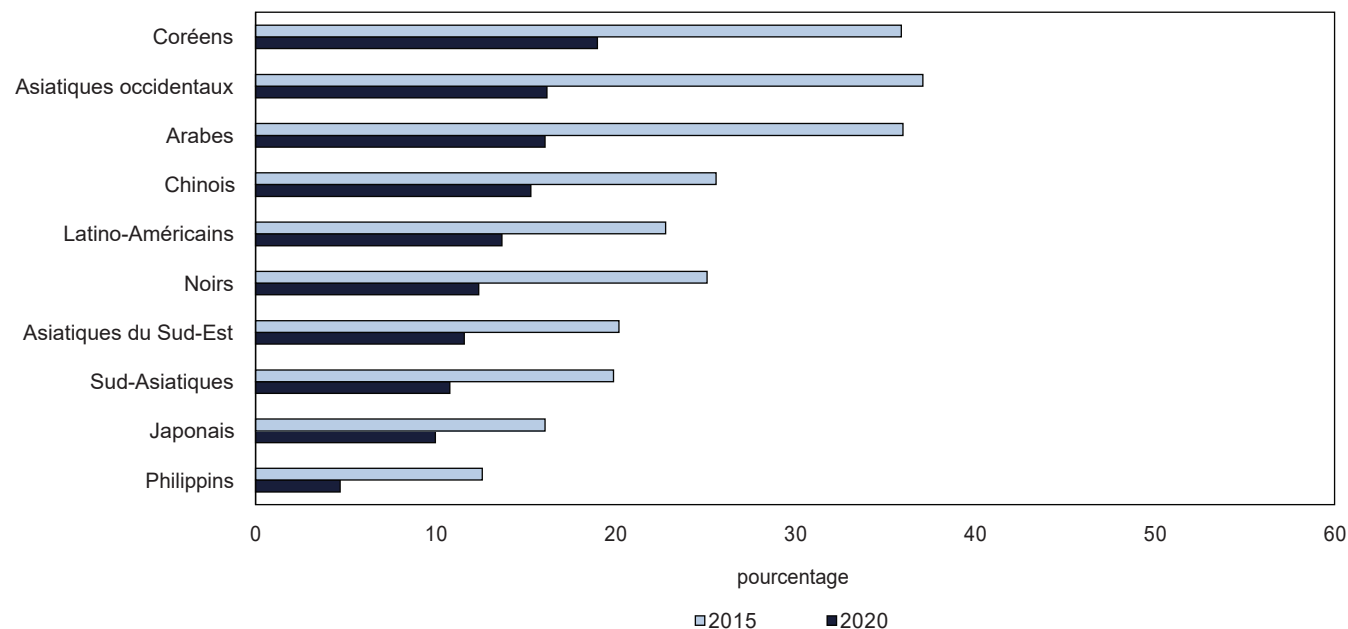
Le taux de pauvreté pour tous les groupes racisés a diminué de 2015 à 2020. Proportionnellement, les personnes philippines ont enregistré la plus forte diminution de leur taux de pauvreté (passant de 12,6 % à 4,7 %) au cours de cette période, tandis que les personnes japonaises ont enregistré la plus faible diminution (passant de 16,1 % à 10,0 %).

Outre les personnes philippines, les taux de pauvreté des membres de groupes racisés étaient tous considérablement plus élevés que le taux national de 8,1 % en 2020. Près de 1 personne coréenne sur 5 (19,0 %) vivait dans la pauvreté au Canada. Cela représente plus du double de la moyenne nationale et il s'agit du taux le plus élevé parmi tous les groupes racisés. Chez les personnes sud-asiatiques, le taux de pauvreté était de 10,8 % en 2020, tandis que 15,3 % des personnes chinoises et 12,4 % des personnes noires vivaient dans la pauvreté en 2020.

La prévalence de la pauvreté variait considérablement selon le groupe racisé et la région. Par exemple, le taux de pauvreté chez les personnes noires était de 15,8 % à Winnipeg et de 9,7 % à Montréal. Chez les personnes chinoises, le taux de pauvreté était de 16,7 % à Vancouver, comparativement à 9,9 % à Calgary.

Graphique 6

Proportionnellement, les plus fortes baisses du taux de pauvreté des groupes racisés ont été observées chez les personnes philippines, asiatiques occidentaux et arabes



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021 (3901).

Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021

Bien que la prévalence de la pauvreté pour la plupart des groupes racisés dans la majorité des centres urbains ait diminué considérablement de 2015 à 2020, des différences notables ont été constatées. Par exemple, le taux de pauvreté des personnes arabes à Regina en 2020 (16,3 %) était moins du tiers de son niveau enregistré en 2015 (57,1 %). En revanche, le taux de pauvreté des personnes latino-américaines à Winnipeg a peu varié de 2015 (17,5 %) à 2020 (15,9 %). Ces résultats mettent en évidence la diversité au sein de chaque groupe racisé et les situations uniques associées aux expériences de pauvreté dans les centres urbains du Canada.

Les réfugiés et les immigrants récents sont plus vulnérables à la pauvreté

En 2021, [23,0 % de la population canadienne, soit 8,3 millions de personnes, étaient nées à l'extérieur du pays et avaient immigré au Canada. Il s'agit de la plus forte proportion depuis la Confédération.](#)

Le taux de pauvreté des immigrants a diminué de plus de la moitié de 2015 à 2020 (passant de 18,8 % à 9,1 %). Le taux correspondant de la population née au Canada a également diminué, quoique dans une moindre mesure, passant de 12,5 % à 6,6 %. Comme dans les recensements précédents, le taux de pauvreté était plus élevé chez les réfugiés (13,8 %).

Les immigrants récemment arrivés au Canada sont habituellement plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, même si les [cohortes plus récentes de nouveaux immigrants s'en sont généralement mieux tirées](#). En 2020, le taux de pauvreté chez les immigrants reçus depuis 2016 était de 16,1 %, soit presque deux fois et demie le taux des personnes nées au Canada. Un nombre record d'immigrants — plus de 1,3 million — ont été admis au Canada de 2016 à 2021, ce qui représente 15,9 % de la population totale des immigrants dénombrés dans le cadre du Recensement de 2021.

Au fil du temps, le taux de pauvreté des immigrants a tendance à diminuer, mais un écart avec la population née au Canada persiste. Par exemple, le taux de pauvreté des immigrants qui, en 2021, étaient au Canada depuis 10 ans ou plus était de 7,5 % pour les personnes âgées de 30 ans, soit 1,4 point de pourcentage plus élevé que le taux des personnes du même âge qui sont nées au Canada.

Regard vers l'avenir

La prévalence de la pauvreté a considérablement diminué de 2015 à 2020 pour la plupart des groupes de population pris en compte dans cette étude. Ces diminutions étaient attribuables à un plus grand nombre de transferts gouvernementaux, dont les augmentations permanentes de l'ACE, mais surtout au revenu provenant de prestations temporaires liées à la pandémie.

Malgré les baisses observées au cours de la dernière période entre les recensements, les groupes dont la prévalence de la pauvreté est plus élevée par rapport au reste de la population en 2020 sont plus susceptibles d'éprouver des difficultés pendant les périodes d'incertitude économique et face à la hausse des prix à la consommation.

Comme l'ont montré les données du Recensement de 2021, ces groupes comprennent les personnes hors famille économique, les familles monoparentales, les populations transgenres et non binaires, les personnes vivant dans de grands centres urbains, les Autochtones, les groupes racisés, les réfugiés et les immigrants récents.

Les résultats soulignent également l'importance de tenir compte de la diversité des expériences de pauvreté au sein de chaque groupe de population, car elle varie souvent considérablement d'une région à l'autre du pays.

À l'avenir, les données annuelles de l'Enquête canadienne sur le revenu feront la lumière sur les tendances de la pauvreté au cours de la période postpandémie, y compris la mesure dans laquelle les taux de pauvreté plus faibles observés en 2020 seront maintenus en 2021 et en 2022, dans le contexte d'un taux de chômage qui s'est établi à un creux record et de pressions inflationnistes qui n'ont pas été observées depuis des décennies. L'un des aspects à surveiller sera la contribution relative de différentes sources de revenus, comme les transferts gouvernementaux et les salaires et traitements, à la variation future du taux de pauvreté.

Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021

Renseignements supplémentaires

Les principaux résultats du Recensement de 2021 sur le revenu des Canadiens se trouvent dans l'article du *Quotidien* diffusé le 13 juillet 2022 : [Les prestations reçues durant la pandémie amortissent les pertes des travailleurs à faible revenu et rétrécissent l'inégalité du revenu – le revenu après impôt grimpe dans tout le Canada sauf en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador](#).

Un article de la série *Recensement en bref* intitulé « [La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020](#) » a été diffusé le 2 août 2022.

Les [produits de données](#) comprennent les résultats sur le revenu pour un large éventail de régions géographiques normalisées, et sont disponibles par l'intermédiaire du [Profil du recensement](#) et des [tableaux de données](#).

Les cartes montrant les taux de pauvreté par secteur de recensement pour les RMR, lorsqu'elles seront disponibles, seront accessibles dans les [cartes thématiques](#).

Les [produits de référence](#) sont conçus pour aider les utilisateurs à tirer le maximum des données du recensement. Ils comprennent le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#) et les [questionnaires du Recensement de la population de 2021](#). Le [Guide de référence sur le revenu](#) est aussi disponible.

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par André Bernard et Xuelin Zhang du Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique de Statistique Canada, avec l'aide d'autres membres du personnel de ce centre et la collaboration de membres du Secrétariat des domaines spécialisés du recensement, de la Division des opérations du recensement et de la Direction des communications et de la diffusion.